



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Direction départementale  
des Territoires et de la Mer*

Pau, le 30 avril 2019

*Service Gestion et Police de  
l'Eau*

**Affaire suivie par :** Stéphane Dexperts  
**Téléphone :** 05 59 80 87 98  
**Courriel :** ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr  
**Réf :** SD/IC-LET190682

Monsieur,

A la suite de votre demande en date du 25 février 2019, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'arrêté préfectoral portant renouvellement d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial par un passage à gué rive gauche du gave d'Oloron sur la commune de Saint-Pé-de-Léren.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental  
des territoires et de la mer,  
L'adjointe à la cheffe du service  
Gestion et Police de l'Eau

Aurélie Birlinger

Copie : DDFIP

Indivision DUFAU  
Monsieur J-P Dufau  
810 chemin de molin  
64270 Saint-Pé-de-Léren